

les nématodes et l'apiculture. L'Institut établit une collection d'insectes de tout le Canada. L'Institut de recherches microbiologiques s'occupe surtout du métabolisme, de la nutrition et de la génétique des bactéries intéressant l'agriculture. L'Institut de recherches sur les aliments procède à des études de base sur les caractéristiques des produits végétaux et animaux dont dépend la qualité des aliments. La découverte de nouveaux principes de fabrication des denrées alimentaires et divers travaux visant la technologie laitière sont du plus haut intérêt.

L'Institut de recherches à London étudie les produits chimiques utilisés ou destinés à être utilisés comme insecticides, fongicides ou herbicides et recherche la cause et la nature de l'activité biologique du produit chimique. L'Institut de recherches à Belleville travaille à la suppression des insectes destructeurs et des herbes nuisibles au moyen d'insectes parasitiques et prédateurs et de micro-organismes pathogènes ennemis des insectes. C'est aussi le principal centre d'importation d'insectes bienfaisants et de certains micro-organismes pathogènes.

Les stations et laboratoires régionaux de recherches s'attaquent aux problèmes primaires dans diverses régions des provinces. Des travaux s'exécutent également en vue d'aider à l'exploitation des tourbières, à l'assèchement des marais pour le pâturage, à la prévention de l'érosion du sol, à la culture sèche, à la culture de produits spéciaux comme le tabac et à la reproduction du bétail.

Direction de l'hygiène vétérinaire.—La Direction de l'hygiène vétérinaire applique les lois sur les épizooties, sur l'inspection des viandes et sur l'abattage sans cruauté des animaux destinés à l'alimentation humaine. Elle dirige aussi des laboratoires d'études vétérinaires. La lutte contre les maladies contagieuses du bétail fait appel aux mesures préventives d'inspection et de quarantaine des bestiaux d'importation et des denrées soumises à des dispositions restrictives comme la viande, les produits agricoles et autres sources possibles d'infection; à l'application de programmes d'éradication des maladies, principalement de la tuberculose bovine, de la brucellose, de la maladie de Johne; à la répression et à l'éradication des maladies graves du bétail dès qu'elles se manifestent, et à l'inspection et à la certification sanitaires des bestiaux d'exportation. La Direction est chargée des services d'examen des bestiaux avant et après l'abattage dans les établissements qui vendent des produits carnés en dehors des limites de la province dans laquelle ils fonctionnent. Elle s'assure aussi que l'abattage dans ces établissements se fait sans cruauté. Les laboratoires de pathologie vétérinaire disséminés à travers le pays, en plus de poursuivre leurs travaux de recherches, préparent des réactifs de diagnostic et des produits biologiques, offrent leurs services d'analyse et de diagnostic des maladies des animaux domestiques et sauvages et de détermination de la salubrité des aliments carnés.

Direction de la production et des marchés.—La Direction de la production et des marchés exerce les fonctions du ministère en matière de vulgarisation et de réglementation. Six divisions appliquent les lois et les mesures relatives à la production et à la vente des bestiaux, des volailles, des fruits et légumes, des produits laitiers, des produits végétaux, ainsi que les mesures relatives à la répression des maladies des plantes. Elle comprend aussi trois sections qu'intéressent l'information sur les marchés, l'aide aux consommateurs, l'entreposage frigorifique et les services généraux.

La *Division des bestiaux* applique les lois sur le classement de la viande, de la laine et des fourrures, sur la généalogie des animaux de race, sur le contrôle de la production des bovins et des porcs et sur la surveillance des paris aux hippodromes. En outre, elle s'occupe de l'amélioration du bétail et de l'établissement de la statistique des marchés. La *Division de l'aviculture* exécute les programmes particuliers du plan directeur national